LA GAZETTE DE BONVILLERS



Dates à retenir

25 juin 2024 2 juillet 2024

Permanences pour la concertation Loi APER

30 juin 2024

ler tour Elections Législatives

7 juillet 2024

2eme tour Elections Législatives

7 juillet 2024

Brocante (Remue-village)

13 juillet 2024

Pique-nique communal suivi du feu d'artifice (Comité des Fêtes)

14 juillet 2024

Fête Nationale

15 goût 2024

Journée Pêche Guyencourt-sur-Noye (Comité des Fêtes)

Septembre 2024

(date encore à confirmer)
Initiation
aux gestes de premier secours
(Comité des Fêtes)

Chers habitants de Bonvillers,

MOT DU MAIRE

J'ai souvent tendance à parler de météo quand je fais ce petit message et, cette fois-ci le ciel est gris sur Bonvillers suite au décès de Michel Yelovina, habitant de notre commune et conseiller municipal pendant plusieurs mandats.

Un jardin du souvenir a été installé dans notre cimetière. Nous n'en avions pas. Une réflexion est faite afin de l'aménager ainsi que sur l'ensemble du cimetière.

Nous allons retourner aux urnes les 30 juin et 7 juillet, avec un vote qui risque d'être déterminant pour la suite.

Notre paysage va encore être impacté avec 2 parcs éoliens installés à proximité : 1 sur Catillon et l'autre sur Farivillers. Un projet de consultation est en cours sur Chepoix (vous aviez jusqu'au 15 juin dernier pour vous exprimer).

Pendant les permanences prévues, vous aurez aussi la possibilité de vous exprimer sur les zones de développement d'énergie renouvelable (loi ZAER) et le conseil municipal adoptera des choix.

L'éclairage public a été modifié, nous sommes passés au LED avec une diffusion de lumière bien plus modérée. L'environnement, les petits oiseaux et les consommations électriques sont ainsi préservés. Comme tout changement cela demande une adaptation.

Les caméras de vidéosurveillance ont été installées à chaque entrée de village ainsi que dans le centre pour plus de sécurité.

La commune n'a, encore une fois, pas augmenté les taux d'imposition communaux, ainsi que la communauté de communes.

Les grandes vacances arrivent à grands pas pour nos enfants.

Toujours pas d'accord de subvention concernant la sécurité piétonne pour la partie de l'école à l'église, les travaux dans l'école, mais aussi la consolidation à venir de l'église, patrimoine de notre commune.

Dans le cadre des Jeux Olympiques, nous avons installé une table de tennis de table sur la place de la commune.

A l'entrée de la commune une affiche sur le thème des JO, avec une personne de Bonvillers dessus ... à vous de la reconnaître.

Une aire de jeux arrivera prochainement suite à un accord de financement de la communauté de communes.

Le défibrillateur a été installé à l'extérieur de la salle vous permettant un usage en cas de besoin.

Le limiteur de son a été installé dans la salle des fêtes, permettant la location de la salle en évitant les nuisances de bruit pour les voisins.

La commune a acheté également des nouvelles chaises très confortables dans cette salle des fêtes ainsi que différents équipements de vaisselle.

La compétence eau attribuée à notre syndicat des eaux intercommunal de 5 communes impose soit d'être transférée à la communauté de communes soit un passage de convention avec cette même institution.

Enfin nous avons proposé de revoir les photos retraçant l'histoire de la commune dans notre salle communale, si vous avez des propositions nous sommes preneurs. Enfin, évitons les nuisances de voisinage dans l'intérêt de tous, vous trouverez un rappel des conditions dans ce document.

Bel été a vous

Vincent Loisel - Maire de Bonvillers

RAPPELS ET ACTUALITÉS DE LA COMMUNE...

LES NUISANCES SONORES

Une tondeuse à gazon, par exemple, émet un bruit fort qui peut vite devenir gênant pour les voisins. Entretenir son jardin est une



activité qui peut alors porter atteinte à la sérénité et la santé du voisinage si elle est réalisée de façon intempestive.

Afin de limiter les nuisances sonores, tondre sa pelouse est devenu une activité encadrée par la loi, tout comme les autres activités bruyantes de bricolage ou de jardinage.

Le <u>décret du 31 août 2006</u>, et notamment les articles R1334-31, ainsi que le Code de la santé publique, interdisent la réalisation de bruits intensifs, répétitifs ou qui durent dans le temps, pouvant nuire à la tranquillité du voisinage ou à leur santé

Après délibération du Conseil Municipal du 28 mai dernier, les horaires autorisés seront les suivants:

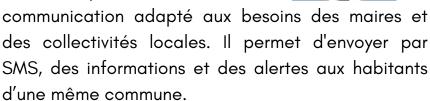
- du lundi au vendredi : de 8h00 à 20h00
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- le dimanche et jours fériés : de 9h00 à 12h00

ALERTE CITOYENS

d'inscription.

Alerte Citoyens, c'est quoi?

Alerte Citoyens est un service de



Afin de bénéficier gratuitement de ce système d'informations et d'alertes, vous pouvez vous rendre en mairie et compléter le formulaire



LES N° UTILES

Mairie 03 44 51 93 66

Ecoles RPI

Bonvillers 03 44 51 93 66
 Chepoix 03 60 43 94 56
 La Hérelle 03 44 51 93 57

Périscolaire Chepoix

06 47 91 10 94

Centre Social Breteuil

03 44 80 08 08

www.centresocial-cantonbreteuil.fr

Centre Animation Jeunesse

03 44 45 43 50

Collège Breteuil 03 44 80 18 88

CCOP 03 44 80 84 01

Maison de santé Pluridisciplinaire de Breteuil

03 65 65 75 75





RAPPELS ET ACTUALITÉS DE LA COMMUNE...

LES BOITES À PAIN

A l'occasion du 8 mai 2023, nous avions eu l'honneur d'offrir des boîtes à pain à tous les habitants de Bonvillers, qui en avaient exprimé le souhait. Notre démarche avait pour but de maintenir la boulangerie de proximité avec une livraison à domicile tout en conservant son pain dans de bonnes conditions à l'extérieur.

Nous vous rappelons que les nouveaux habitants de Bonvillers, peuvent encore bénéficier des boîtes à pain toujours disponibles à la mairie. Si vous êtes intéressés, merci d'en faire la demande lors des permanences habituelles de la mairie.

A noter aussi ...

Les inscriptions (ou renouvellement) aux transports scolaires sont à faire à partir de la maternelle pour la prochaine rentrée scolaire.



Inscrivez vos enfants sur le site

https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/crhdf_60/usager/index.php



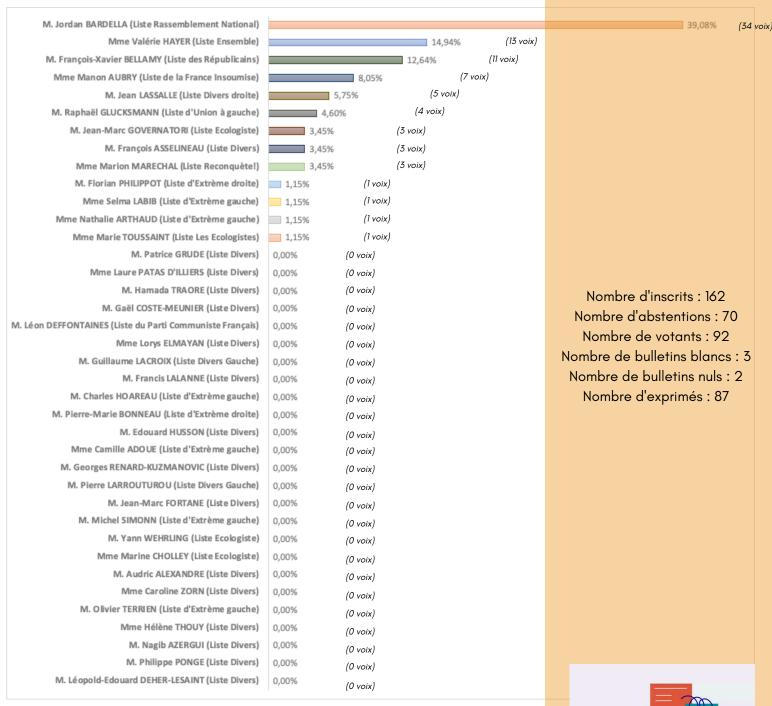
Et n'oubliez pas ...

Une carte cadeau de 50€ sera offerte à chaque jeune, habitant Bonvillers, ayant obtenu un diplôme.

Conditions d'attribution :

- Avoir obtenu un diplôme d'enseignement secondaire (DNB ou brevet des collèges, Baccalauréat Général ou Professionnel, CAP, BEP);
- Avoir fourni la copie de son diplôme à la Mairie ;
- Etre présent pour les vœux du Maire (ou un évènement officiel de la Mairie, comme le 8 mai ou le 14 juillet par exemple)

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024 RESULTATS POUR LA COMMUNE DE BONVILLERS



Absent pour les prochaines élections législatives des 30 juin et 7 juillet ? Pensez à la Procuration ...

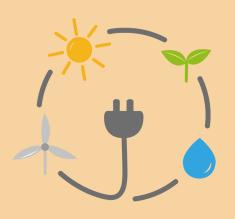
Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

Trois solutions s'offrent à vous pour donner procuration à un proche :

- la procuration « papier » en remplissant un CERFA
- la procuration dématérialisée grâce à l'identité numérique
- la procuration en ligne via le site <u>www.maprocuration.gouv.fr</u>



Rendez-vous sur
www.maprocuration.gouv.fr
ou en mairie
pour plus d'informations.



ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Conseil Municipal de Bonvillers organise une concertation des habitants concernant la loi APER (explication ci-dessous). Cette concertation permettra au Conseil Municipal de délibérer pour ou contre la définition de zones possibles d'accélération d'énergies renouvelable, tout en tenant compte de votre avis.

Vous pouvez venir vous exprimer lors des 2 prochaines permanences:

- Le mardi 25 juin de 18h à 19h
- Le mardi 2 juillet de 18h à 19h



Introduction: rappel de la loi APER

Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Les communes <u>par délibération</u> peuvent définir, après concertation des habitants, des zones d'accélération favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (ZAER).

Chaque commune, à l'échelle de son territoire, définit sur un portail cartographique des zones qu'elle juge préférentielles et prioritaires :

✓ Pour chaque type d'EnR&R (énergie renouvelable et de récupération)



- ✓ Eolien
 - Solaire
 - photovoltaïque
- ✓ Hydroélectricité
- ✓ Biogaz
- ✓ Biomasse
- ✓ Solaire thermique
- √ Géothermie



Les énergies renouvelables (EnR)

Les énergies renouvelables

- Electricité
 - Hydroélectricité
 - Eolien
 - · Solaire photovoltaïque
- Chaleur
 - Biomasse
 - Solaire thermique
 - Géothermie
 - Biogaz-biométhane
- Réseaux de chaleur

...et leurs impacts pour les territoires

Caractéristiques de l'énergie renouvelable

Impacts de cette EnR sur les territoires

Recommandations pour la définition des ZAER

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

BONVILLERS DE SAISON EN SAISON

Notre association "Bonvillers de saison en saison",



est très touchée par le décès de Michel Yelovina. En plus de la tristesse que j'éprouve, je tiens à préciser que Michel était à l'origine de l'idée d'une association sur l'histoire de notre village, il y a plus de vingt ans, avec Marianne et moi aussi, ce que nous avons déjà entrepris avec l'Expo sur les anciens métiers. Nous réaliserons le prochain projet en pensant bien à lui, sur l'évolution des objets du quotidien. Un cycle des objets, tout comme le cycle d'une vie...Il devait apporter ses idées mais sa maladie en aura décidé autrement. Pour l'association, Catherine Pattinier

REMUE VILLAGE

Soirée Avril 2024 : Nous avons passé une très bonne soirée. Nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes à cette occasion.





Comité des FETES BONVILLERS

LE COMITÉ DES FÊTES

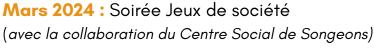
Noël 2023 : Spectacle, remise des cadeaux et des bons aux Ainés







Un très grand merci au club peinture pour la formidable réalisation du décor de Noël réalisé sur 3 panneaux de bois







Pâques 2024 : Chasse aux oeufs





evenement



SPECTACLE

SUGGESTIONS DE SORTIE POUR CET ÉTÉ?

PASSAGE DE LA FLAMME **OLYMPIQUE - BRETEUIL**

LE 18 JUILLET 2024 À 13H45

Rendez-vous le jeudi 18 juillet à Breteuil pour le passage de la flamme olympique. Pour cette occasion, des festivités vous seront proposées au stade Jacques Descamps.

Plus d'informations sur le site https://ville-breteuil.fr/fr/

LE SOUFFLE DE LA TERRE 2024 -**AILLY SUR NOYE**

DU 23 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2024

Revivez 20 000 ans d'histoire en Picardie lors du spectacle Le souffle de la terre du 23 août au 21 septembre 2024.

De l'ère glaciaire à l'époque contemporaine, 20 000 ans d'histoire s'animent dans une



scénographie grandiose. Une épopée captivante où les gestes simples de la vie ordinaire côtoient les hauts faits guerriers. Le Souffle de la Terre raconte le destin d'un peuple régulièrement envahi, oppressé, meurtri, mais qui a su inlassablement résister, reconstruire, moissonner et dresser plus haut les flèches de ses cathédrales.

Profitez d'une pause gourmande avant le spectacle dans une ambiance conviviale et décontractée en famille ou entre amis. Selon vos envies, vous pourrez profiter de la restauration rapide ou de la restauration traditionnelle avec un menu complet.

Plus d'informations sur le site https://www.souffledelaterre.com/

DECOUVERTE

LA BAIE DE SOMME



Saint Valéry-sur-Somme

Partons à la découverte de la Baie de Somme.

Visitez Saint Valéry-sur-Somme et sa cité médiévale, le Crotoy, Cayeux-sur-Mer, ... Profitez-en pour monter à bord du Train Vapeur de la Baie de Somme et admirez les beaux paysages de la baie et ses prés-salés. Allez ensuite un peu loin vers la pointe du Hourdel pour rencontrer les phoques.

Sentier du Royon

Vous aurez l'embarras du choix pour les activités : découverte de la baie à pied, pêche, randonnées,

balades à vélo, ...

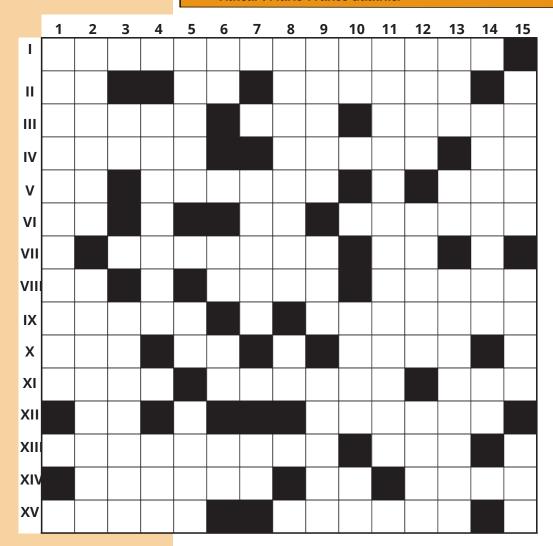
Plus d'informations sur

https://www.tourisme-baiedesomme.fr/



MOTS CROISÉS - "SPORTS"

Auteur: Marie-France Gauthier



HORIZONTALEMENT I. L'essentiel est d'y participer (deux mots). II.A été, à reculons. Les débuts à "bicyclette". Train.III. Terrain de sport en gymnase. Entrée dans le "stade". Comme certains centres. IV. Habits de danseuses. A celle de foot, on y apprend le foot. Au cœur du "lancer". V.Naissance d'"allure". L'attaquant du milieu. Ce travail-là n'est plus imposé. VI. A l'entendre, il a été sifflé. Paresseux comme lui, adieu l'entraîne- ment !...Il faut savoir le doser. VII. Ils ont leur "Parc". Déesse qui aurait vachement aimé la pelouse du stade. VIII. Matière de médaille pour le meilleur. Elle applaudit son homme. Elle écrit encore sur le tableau. IX. Pelages sur le champ de courses. Crient haut et fort. X. Sigle de club. Départ d'"attaque". Enlever. XI. Virage de ski. Célèbre moto italienne. Un certain Institut. XII. En "athlétisme". Canne d'al- piniste. XIII. Epreuve complète d'athlète. Refus. XIV. On cherche toujours à le battre. Reçu. Le sport des scolaires du mercredi après-midi. XV. Le boxeur y passe avant de monter sur le ring. Essayée.

VERTICALEMENT 1. Il moule le corps de la gymnaste. 2.Il est "jeté" chez l'haltérophile. Plus confortable que le kart. 3.Un certain lycée. Ces "chébecs"-là sont sûrs de couler. 4.Coin où tirer les buts. Service à ne pas rendre au tennis. 5.Personne de poids. Possessif. Une "côte" brisée dans la chute. 6. Etalon chinois. Sur terre. Certains travaux. Un bout du "harnais".7. Geste défensif au foot. Lettres de "leader".8. Equipement. Utiles pour se délester avant l'épreuve ! 9. Classement. On y est, en salle. Souffle coupé. 10. Pronom. Mieux vaut bien l'être. Chiffre du départ. 11. Elle amène à la compétition. 12. Déchet d'urine. Avec Décathlon, on l'a "à fond". En location. 13. Une "ère" un peu bousculée. Départ de "soleil" à la barre fixe. Une telle démonstration nous mène aux nues. 14. Dynamisme. Un peu de "natation". 15. Champ de courses anglais. Saisons pour pratiquer les sports nautiques. Un certain club de foot.